



Le Bureau anti-discrimination de Zaanstreek/Waterland est une fondation destinée à aider les personnes qui se sentent discriminées.

La discrimination peut notamment se baser sur la nationalité, la couleur de la peau, la religion, l'appartenance à un milieu social mais également sur le sexe, la préférence sexuelle, le handicap et l'âge.

La discrimination peut se manifester partout : dans votre quartier, au travail, dans un magasin ou à votre cours de sport.

Un acte discriminatoire peut notamment prendre la forme d'une offense (plus ou moins subtile), d'un refus d'accès, d'un rejet, d'une insinuation, d'un contrôle supplémentaire, d'une menace, d'une remarque raciste...

Le Bureau anti-discrimination vous conseille et vous aide dans la recherche d'une solution à vos problèmes. Toutes les informations qui nous sont communiquées sont traitées de manière confidentielle et les plaintes sont examinées gratuitement.

Vous pouvez également vous adresser au Bureau anti-discrimination pour toute demande de renseignements. La mission de ce bureau est en effet non seulement le traitement des plaintes, mais aussi l'information, la gestion d'archives accessibles au public et le conseil en matière de discrimination.

Pour devenir donateur de la fondation, un virement de cinq euros sur le compte postal (giro) n° 357143 (Bureau Discriminatiezaken, Zaanda m) est suffisant.

Le Bureau anti-discrimination possède deux antennes, à Zaandam et à Purmerend. Toutes deux sont situées dans le centre-ville et facilement accessibles en transports en commun.

#### **Antenne de Zaandam**

Accueil du public sans rendez-vous de 11 h à 14 h le lundi, mercredi et vendredi

#### **Antenne de Purmerend**

Accueil du public sans rendez-vous de 11 h à 14 h le mardi et le jeudi

Nous sommes également joignables par téléphone ou par e-mail, 24 h sur 24.